

L'Université de Sherbrooke est solidaire des demandes budgétaires formulées conjointement par tous les établissements universitaires dans le mémoire déposé par le Bureau de coopération interuniversitaire. Elle propose cependant certains projets spécifiques à l'UdeS, tout en mettant l'accent sur certains éléments généraux particulièrement cruciaux pour le réseau universitaire.

Favoriser la réussite étudiante et la diplomation

Pour y arriver, il faudra accroître les services d'accompagnement offerts à la population étudiante, surtout en contexte de pandémie, notamment à celles et ceux qui ont des besoins particuliers (troubles d'apprentissage, problèmes de santé psychologique, accès limité à l'Internet et à des outils numériques, etc.) afin de maximiser leurs chances de succès et de faciliter leur intégration au marché du travail.

Augmenter les effectifs du corps professoral

La réduction du ratio étudiant(e)s-professeur(e)s fait l'unanimité pour permettre un meilleur accompagnement personnalisé et un soutien direct plus importants aux étudiantes et aux étudiants. La taille et la diversité des expertises du corps professoral québécois sont des conditions de succès pour combler les besoins de la société. Cela est particulièrement capital dans les domaines des sciences de l'éducation, du génie, de l'informatique et du numérique, de la médecine et des sciences infirmières, de la psychologie, de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire et de l'environnement. En particulier, la formule de financement des études en génie doit faire l'objet d'un rehaussement significatif spécifique pour faire face aux besoins du Québec et permettre de développer des capacités dans ce secteur névralgique.

Budget nécessaire pour ces deux premières mesures : 75 M\$ (ensemble du réseau)

Stimuler le développement de la recherche et le transfert des connaissances

La valorisation améliorée de la recherche et des innovations, tant technologiques qu'organisationnelles, sociales ou pédagogiques, nécessite l'établissement d'un réseau d'agents de liaison université-milieu et la création de Zones d'innovation où collaboreront tous les acteurs socio-économiques (universités, entreprises, organisations communautaires, ministères et organismes publics, municipalités, etc.).

Budget nécessaire : 30 M\$ (ensemble du réseau)

Pour sa part, l'Université de Sherbrooke souhaite mener à bien quelques projets structurants complémentaires qui auront un impact positif sur l'économie du Québec :

Investissements PINQ, volet Données massives en santé

Avec la mise en œuvre de la Plateforme d'Innovation Numérique et Quantique (PINQ) dans un mode compatible avec les réalités industrielles/sectorielles en collaboration avec le MIE, le secteur des données massives en santé représente une occasion privilégiée de développement pour répondre à de nombreux besoins en santé. PINQ Santé pourra ainsi être un outil clé pour le développement de technologies numériques notamment via des utilisations intelligentes et sécuritaires des données anonymisées tout en conservant ces données sur des serveurs basés au Québec.

Budget sur cinq ans : 10 M\$ (7 M\$ en infrastructures et 3 M\$ en fonctionnement)

Délocalisation du programme de médecine pour répondre aux demandes d'augmentation des capacités de formation

L'UdeS travaille également avec ses partenaires du secteur de la santé de la Rive-Sud de Montréal pour offrir sur place l'enseignement de la médecine au sein de nouvelles installations, contribuant à la formation de plus importantes cohortes de médecins pour répondre aux besoins de la population. Plus spécifiquement, un projet de délocalisation complet du programme de médecine en collaboration avec le CISSS de la Montérégie-Centre nécessitera un financement pour les infrastructures. Une partie de cette demande pilotée par le CISSS-MC, mais un budget d'infrastructure et d'équipement pour un rehaussement du laboratoire de simulation clinique au Campus de Longueuil, ainsi que des budgets pour le démarrage et le fonctionnement du programme sont requis. Le partenariat de longue date avec les institutions constituant maintenant le CISSS-MC et la présence de nombreux professeurs et professeures sur le site permettront de démarrer le projet dès l'automne 2021, pour 24 étudiantes et étudiants par cohorte

Budget : laboratoire de simulation clinique (immobilisations et équipements) : 4,9 M\$

Budget de démarrage : 2,25 M\$ sur 4 ans

Budget opération : majoration de 18 % du financement régulier par les CAFF (même niveau de financement que le campus UdeM à Trois-Rivières)

Règle budgétaire bonifiée ou spécifique pour les universités partenaires de zones d'innovation désignées

Le ministère de l'Enseignement supérieur offre un soutien financier afin d'encourager la collaboration entre les universités et les entreprises privées. C'est notamment le cas avec la règle 2.1.25.3 *Soutien aux initiatives avec les entreprises privées*. Cependant, ces attributions sont faites au prorata de la subvention normée (enseignement, soutien à l'enseignement et terrains et bâtiments) sans tenir compte de la mobilisation intense de ressources universitaires que comporte une zone d'innovation désignée par le gouvernement.

Ces zones représentent une priorité gouvernementale. Elles visent à accélérer l'innovation et le transfert des connaissances en faisant converger les efforts des institutions d'enseignement supérieur, les structures de développement économique et les villes pour créer de la richesse collective et contribuer au développement social, économique et urbain.

Une fois qu'une zone d'innovation est désignée, le travail ne fait que commencer. L'université doit participer à l'animation de la zone et à sa gouvernance, contribuer au montage des projets en collaboration avec les entreprises, développer ou adapter des offres de formation correspondant aux priorités de la thématique retenue, parfois construire et gérer des infrastructures de recherche partenariale et participer à une éventuelle coordination interzone, etc.

Il apparaît primordial de bonifier la règle 2.1.25.3 *Soutien aux initiatives avec les entreprises privées* ou de créer une nouvelle règle spécifique aux universités engagées activement dans une zone d'innovation désignée.

Budget annuel spécifique ajouté: 1 M\$

Agrandissement du bâtiment C2MI

Cet agrandissement fournira de nouvelles capacités d'accueil de collaborations sectorielles permettant d'étendre stratégiquement la portée des projets couverts par le Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI) et son écosystème.

Les technologies associées au quantique et à l'intelligence artificielle (IA) sont critiques pour de nombreux secteurs économiques en croissance. Il faut développer une expertise professorale, de type Chaire de recherche MEI, en collaboration très étroite avec les réalités de l'industrie tout en étant indépendante d'un industriel particulier.

Budget global de 13,5 à 15 M\$, demande au gouvernement : 12 M\$ sur deux ans

Chaire de recherche sur la mise en société des technologies innovantes

Pour favoriser l'acceptabilité sociale des technologies en appui à l'IA en général et à l'IA-Quantique, il faut préparer les usages et évaluer leur impact. Il importe de développer une approche pro-active de co-construction de projets qui intègre des chercheurs en sciences et génie et des spécialistes des sciences humaines et sociales. En se basant sur l'expertise reconnue de l'UdeS en partenariat avec le secteur privé, il est proposé de créer une chaire sur la mise en société des technologies innovantes à l'UdeS.

Demande budgétaire : 1M\$ (200k\$ par année pour cinq ans)

Programme de chaires industrielles du Québec

Le gouvernement du Québec devrait lancer son propre programme de chaires industrielles afin de favoriser le rapprochement de la recherche universitaire et des problématiques propres à l'industrie. En plus d'accélérer la commercialisation d'innovations conçues en réponse aux enjeux soulevés par les industriels, une telle approche aiderait grandement à former le personnel hautement qualifié (PHQ) dont le milieu du travail aura rapidement besoin. L'Université de Sherbrooke pourra collaborer à la co-construction de ce programme, en puisant à même son expérience et ses succès, afin d'en faire bénéficier tous les établissements d'enseignement universitaires.

Projets d'infrastructures pour contribuer à la relance de l'économie

L'Université de Sherbrooke élabore des projets comportant des infrastructures qui pourront contribuer rapidement à la relance économique tout en favorisant des développements stratégiques en matière de pédagogie et de réponse aux défis de santé de la population. Ainsi, un pavillon multifacultaire est en planification au Campus principal de Sherbrooke pour répondre à l'augmentation de l'effectif étudiant et soutenir la technopédagogie et l'apprentissage actif en contexte interdisciplinaire.